

LES BALCONS DE LA VANOISE

Randonnée itinérante
Refuges gardés
6 jours / 5 nuits



Une immersion douce en Vanoise, plus ancien parc national de France rendu célèbre pour l'observation du bouquetin et pour sa flore, l'une des plus diversifiées des Alpes. Des alpages verdoyants aux neiges éternelles, parmi des sommets dépassant les 3 000 mètres, voici un itinéraire original sur lequel les randonnées avec portage sont limitées.

PROGRAMME

Jour 01 : Pralognan-la-Vanoise – Petit Mont Blanc - refuge de Repoju (1720 m).

Rendez-vous à 9h00 devant l'office du tourisme de Pralognan-la-Vanoise, le « petit Chamonix » de la randonnée.

Rapide transfert (environ 15 mn) jusqu'aux Prioux, nous en profitons pour déposer nos affaires au refuge.

Journée consacrée à l'ascension du petit Mont Blanc (2 680 m), exceptionnel belvédère sur les dômes glaciaires de la Vanoise et sur la Grande Casse. Il doit son nom au gypse blanc de son sommet arrondi. Hébergement en refuge

Dénivelée : + 950 m, - 950 m Horaire : 5h30 de marche

Jour 02 : Refuge de Repoju - les Planettes - Refuge de Peclet Polset (1911m).

Nous rejoignons le hameau de Montaimont au pied du Roc du Blanchon par une large piste. Nous poursuivons par un bon sentier en direction du glacier du Génepy qui déborde en cascade de la plus grande calotte glaciaire de France.

De Rosoire, la seconde partie de la journée se déroule sur un itinéraire inédit Par un sentier, nous rejoignons le col des Planettes à 2430 m sous la pointe de Rosoire (2776 m), avant de redescendre dans la vallée. Une dernière courte montée nous amène au refuge de Peclet Polset.

Hébergement en refuge.

Dénivelée : + 1200 m ; - 500 m Horaire : 5h30 de marche

Jour 03 : Refuge du Peclet Polset - Col du Souffre - Refuge du Saut (2126m).

Par des chemins détournés au travers de la pelouse alpine nous rejoignons le col du Souffre (2819m), royaume du seigneur emblématique du parc de la Vanoise : le bouquetin. Univers minéral lors de la descente qui suit la vallée creusée par le gigantesque glacier de Gréboulaz.

Nous arrivons ensuite au plateau verdoyant, écrins du refuge du Saut (2126m) notre prochaine étape.

Hébergement en refuge.

Dénivelée : + 450 m ; - 750 m Horaire : 4h30 de marche

Jour 04 : Refuge du Saut - Pointe des Fonds - Refuge du Saut (2126m).

Une belle journée en boucle au départ du refuge. Nous explorons le petit coin de paradis qu'est le "massif" du Mont Coua et sa multitude de petits lacs d'altitude où se reflète du haut de ses 3024 m la Pointe des Fonds, point d'orgue de notre journée.

Hébergement en refuge

Dénivelée : + 900 m ; - 900 m Horaire : 5h30 de marche

Jour 05 : Refuge du Saut - Col du Râteau - Refuge des Lacs Merlet (2410m)/Refuge du Grand Plan (2300m)

Sous l'oeil espiègle des marmottes et si l'on est chanceux de quelques hermines, nous gagnons le Col de Chanrouge (2531 m). Nous quitterons peut après le sentier pour nous rendre au Col du Râteau (2689 m) où le silence minéral de ces lieux déserts n'est troublé que par quelques chamois qui détalent à notre approche.

Lors de la descente qui nous mène au refuge du Grand-Plan, nous pourrons observer quelques pêcheurs venus "taquiner" truites et saumons de fontaine aux lacs du Râteau et des Merlets ! Derniers efforts pour atteindre "l'intimiste" refuge des Lacs Merlet (2410 m) ou au refuge du Grand-Plan (2300m).

Hébergement en refuge.

Dénivelée : + 850 m ; - 600 m Horaire : 5h30 de marche

Jour 06 : Refuge des Lacs Merlet - Crêtes du Mont Charvet – Pralognan la Vanoise

Cette dernière journée ne manque pas de nous étonner par sa diversité ! Tout d'abord la profonde vallée des avals où paissent les Tarines, reines de ses prairies fleuries, puis la montée en direction des Dents de la Portetta, déchiquetées par l'érosion et les tempêtes hivernales.

Au col de la Grande Pierre (2403m), s'ouvre un tout autre panorama, celui des crêtes du Mont Charvet aux étonnants cônes de dissolution du gypse propices au développement d'une flore rare !

Nous voilà au col du Golet et nous n'avons plus qu'à descendre à travers pins et épicéas pour rejoindre le paisible hameau de La Croix (1390 m).

Séparation prévue en fin d'après-midi à Pralognan la Vanoise, vers 17h00.

Dénivelée : + 600 m ; - 1450 m

Horaire : 5h00 de marche.

NB : la durée des étapes est donnée à titre indicatif.

NB : le programme, ainsi que les temps de marche, sont donnés à titre indicatif. Nous pourrions être amenés à modifier quelque peu l'itinéraire : soit au niveau de l'organisation (problème de surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, modification de l'état du terrain, etc.), soit par décision de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe...). Ces modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité et un meilleur confort.

Les points forts

- La richesse de la flore et de la faune du parc national de la Vanoise
- Une logistique optimisée pour randonner léger.
- Un circuit hors sentier, plus sauvage et sans difficulté technique
- Un groupe limité à 12 participants

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Rendez-vous à 09h00 devant l'office du tourisme de Pralognan-la-Vanoise, le « petit Chamonix » de la randonnée.

Accès voiture : Autoroute jusqu'à Albertville, Voie rapide jusqu'à Moûtiers. Prendre la direction de Pralognan-la-Vanoise par le D915. Plus d'information sur www.viamichelin.fr

Accès train : Gare TGV de Moûtiers, correspondance régulière en car pour Pralognan-la-Vanoise.

Horaires à vérifier au numéro court de la SNCF 3635 (0,34 €/mn) ou sur www.voyages-sncf.com

Pour le bus jusqu'à Pralognan, veuillez vérifier les horaires exactes auprès de Transdev Savoie au 0 820 320 368 ou sur <http://www.transavoie.com>

04 79 24 21 58

Services supplémentaires

Si vous arrivez à la gare de Moûtiers, nous pouvons vous réserver un transfert privatif partagé avec les membres du groupe. Notre partenaire vous accueillera alors à la gare de Moutiers à 8 heures.

Transfert de Moûtiers à Pralognan-la-Vanoise en véhicule privé avec chauffeur (siège) : 30 €/personne

DISPERSION

Séparation prévue en fin d'après-midi, vers 17h00 à Pralognan.

Hébergements avant ou après la randonnée : Si vous arrivez la veille ou souhaitez prolonger votre séjour, il est impératif de réserver à l'avance votre hébergement.

Nous pouvons réserver pour vous une ou plusieurs nuits dans un hôtel partenaire.

Moûtiers

- Hôtel 2 étoiles : de 50 à 90 € (selon la saison et/ou prestation choisie)
 - o Chambre double (lit double), individuelle, twin (lits jumeaux)
 - o B&b

Pralognan-la-Vanoise

- Hôtel 1 étoile : de 70 à 130 € (selon la saison et/ou prestation choisie)
 - o Chambre double (lit double), individuelle, twin (lits jumeaux)
 - o B&b ou demi-pension

- Hôtel 3 étoiles : de 95 à 140 € (selon la saison et/ou prestation choisie)
 - o Chambre double (lit double), individuelle, quadruple, triple, twin (lits jumeaux)
 - o B&b

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Office de tourisme de Pralognan-la-Vanoise au 04 79 08 79 08 ou sur www.pralognan.com.

NIVEAU

Marcheurs « sportif-expert »

Randonneurs niveau 3/4 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec des dénivelées de 600 m à 800 m en montée et/ou en descente, 5h00 de marche par jour de moyenne sur sentier. Environ 15km/jour

Ce circuit est destiné aux randonneurs de niveau 3 et 4 ayant une bonne forme physique. L'itinéraire présente quelques passages hors sentier, et certaines étapes affichent des dénivelées et/ou des distances journalières dépassant la définition stricte de notre niveau 3. Cependant, le rythme des randonnées et l'attention de nos accompagnateurs en montagne permettent à un randonneur moyen de niveau 3 d'être tout à fait à l'aise sur cet itinéraire. Pour les plus sportifs, de niveau 4 et plus, vous retrouverez sur notre site notre séjour : Le tour des glaciers de la Vanoise, circuit plus engagé et empruntant des variantes célèbres.

HEBERGEMENT

Au coeur du Parc National de la Vanoise, les gardiens et équipes des refuges vous accueilleront chaleureusement tout au long de votre séjour.

Jour 1 : Refuge le Repoju. Nuit en dortoir commun de 8 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger.

Sanitaires dont douches gratuites à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non acceptées. Ancien chalet d'alpage rénové, ce refuge à l'architecture traditionnelle est situé aux portes du Parc National de la Vanoise.

À certaines périodes, nous pouvons rencontrer des problèmes de disponibilité dans les hébergements prévus au programme. Le refuge de

Repoju est très prisé tout au long de la saison estivale. Vous serez prioritairement logés en dortoir de 8 lits. Toutefois, il peut arriver que vous soyez logés en tentes équipées de matelas et couettes. Une réduction vous sera alors accordée si cela devait être le cas.

Jour 2 : Refuge Peclél-Polset. Nuit en dortoir commun de 4 à 18 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger. Sanitaires dont douches (payantes, compter 2-3€) à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non acceptées. Ce refuge mordere est entouré des imposantes aiguilles de Pecllet et de Polset et à proximité du superbe Lac Blanc.

Jour 3 et Jour 4 : Refuge du Saut. Nuits en dortoir commun de 6 à 8 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger. Sanitaires dont douches (payantes, compter 2 €) à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non acceptées. Valérie et son équipe vous accueillerons avec plaisir dans ce beau refuge de montagne.

Jour 5 : Refuge des Lacs Merles. Nuit en dortoir commun de 14 lits. Lits équipés de couvertures, prévoir un drap de sac ou un sac de couchage léger. Sanitaires à l'extérieur du dortoir. Pas de wifi disponible au refuge. Cartes bancaires non acceptées. Au bord des lacs éponymes et entouré d'un magnifique panorama, ce petit refuge de montagne vous offrira le calme recherché en montagne.

Chambre individuelle impossible

Les repas

Les refuges vous serviront des dîners typiques faits maisons et des petits déjeuners copieux. Les pique-niques du J1 au J3 sont préparés par votre accompagnateur. Ceux des J4 à J6 sont pris dans les refuges. L'accompagnateur vous remettra également en début de séjour un sachet de vivres de course.

Le pique-nique tient une place importante dans une journée de randonnée. Sain et équilibré, il permet de reprendre des forces avant de poursuivre l'étape du jour. La dégustation de produits locaux est une ouverture sur les traditions et la culture régionale, et puis c'est avant tout un moment d'échange convivial.

Pendant nos séjours de randonnée, nos guides sont attentifs à ce que ces repas partagés soient des moments privilégiés, et cherchent à diversifier autant que possible les menus tout en tenant compte des contraintes liées au transport et à la conservation des aliments dans les conditions spécifiques du voyage.

Si vous avez des contraintes alimentaires strictes, nous vous invitons à nous les communiquer avant le départ, dans votre espace personnel.

Rappelez-le à votre guide lors du premier briefing : chargé des pique-niques, il sera votre relais auprès des hébergeurs.

Nous nous engageons à :

Proposer une part de produits régionaux, choisis, lorsque cela est possible, chez des producteurs locaux pour soutenir les circuits courts.

Privilégier des produits de qualité et intégrer une part de nourriture biologique.

Diminuer les emballages, plastique en particulier, et recycler ceux qui restent pas sont inclus tel que mentionnés dans le jour le jour, soit du pique-nique du J1 au pique-nique du J6.

TRANSFERTS INTERNES

Pour votre confort et la qualité du séjour, nous avons choisi d'écourter l'étape du 1er jour pour profiter au mieux de la journée. A cette fin :

Jour 01 : Pralognan-la-Vanoise - les Prioux ; transfert en navette privée

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire à l'avant comme à l'arrière dans tous les véhicules que vous emprunterez au cours du voyage, lorsqu'ils en sont équipés, et ce quelle que soit la réglementation en vigueur dans le pays visitée.

PORTAGE DES BAGAGES

Vous portez uniquement vos affaires de la journée. Vos bagages sont transportés par véhicule, vous les retrouvez le soir à chaque hébergement, sauf aux étapes des J2 et J5, où vous aurez à porter vos affaires pour les nuits.

Certains refuges étant difficiles d'accès pour acheminer les bagages, nous vous prions de bien vouloir réduire la taille de vos sacs au maximum (un seul sac souple par personne, ne pesant pas plus de 10 kg). Le transporteur se réserve le droit de refuser tout bagage qu'il jugera trop volumineux

GROUPE

De 6 à 12 participants.

ENCADREMENT

Un accompagnateur en montagne.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Votre équipement

- 1 sac à dos de 30 l à 40 l environ pour porter vos affaires de la journée
- 1 sac de voyage souple 10 kg maximum pour vos affaires de rechange
- Une paire de chaussures de randonnée imperméables à tige montante
- Un chapeau ou casquette et ou bonnet
- Des lunettes de soleil indice 3
- Des T shirts respirants
- Une veste légère de type polaire
- Une veste chaude
- Une veste étanche et respirante de type Goretex
- Une paire de gants
- Un short
- Un pantalon de montagne
- Un pantalon étanche de type Goretex
- Des bâtons de marche télescopiques (fortement conseillés)
- Protection solaire (crème et stick)
- Une gourde ou poche d'eau de 2 l minimum
- Votre pharmacie personnelle, du papier toilette
- Un couteau de poche, une cuillère et une boîte en plastique
- Un drap sac pour la nuit (uniquement nécessaire dans les refuges et certains gîtes)
- Une lampe frontale
- Une trousse de toilette et une serviette
- Des vêtements de rechange
- Des chaussures de rechange
- Complément conseillé : une cape de pluie, des bouchons d'oreille

DATES ET PRIX

Du Lundi au Samedi	Prix par personne
Du 24 au 29 juin 2024	845 €
Du 01 au 06 juillet 2024	825 €
Du 08 au 13 juillet 2024	795 €
Du 14 au 19 juillet 2024	825 €
Du 15 au 20 juillet 2024	845 €
Du 22 au 27 juillet 2024	825 €
Du 29 juillet au 03 août 2024	795 €
Du 05 au 10 août 2024	795 €
Du 12 au 17 août 2024	795 €
Du 19 au 24 août 2024	795 €
Du 26 au 31 août 2024	795 €
Du 09 au 14 sept. 2024	795 €

Transfert de Moutiers gare au point de rendez vous (aller) : 50 €/personne

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise ... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour : - 5% pour les petits groupes (8 à 10 personnes) et - 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes).
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

LE PRIX COMPREND

- L'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'état.
- L'hébergement du Jour 1 au Jour 6.
- Les petits-déjeuners du Jour 2 au Jour 6.
- Les pique-niques du midi du Jour 1 au Jour 6.
- Les repas du soir du Jour 1 au Jour 5.
- Les vivres de courses remis dans un sac individuel.
- Les transferts de bagages (sauf pour les nuits du J2 et du J5)
- Les frais d'organisation du circuit.

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Votre acheminement aller et retour jusqu'au lieu de R-V et de séparation.
- Les boissons et dépenses personnelles
- L'équipement individuel
- Les visites et transferts non prévus au programme
- Les pourboires
- Les assurances
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué sous la rubrique précédente.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce circuit a reçu la qualification "Esprit parc national"

Cette marque vise à la mise en valeur de produits et services des hommes et femmes impliqués dans la préservation et la promotion des parcs nationaux de France. Engagée dans le respect de l'environnement et la protection des territoires, porteuse d'un message de solidarité en privilégiant l'économie locale, elle est pour le visiteur un gage de confiance. Cette marque permet de fédérer les acteurs des parcs nationaux, sensibiliser le visiteur et agir en faveur des valeurs du territoire et de ses acteurs.

Le parc national de la Vanoise

Cet itinéraire se déroule en grande partie au coeur même du parc national de la Vanoise. Des ambiances de montagne avec des balcons face aux glaciers, des cols célèbres et des petits vallons très "nature" : vous ne manquerez pas d'observer une faune et une flore abondantes, et un patrimoine extrêmement bien préservé.

Créé en 1963, le parc national de la Vanoise, tout premier des dix parcs français, est au coeur du département de la Savoie, entre les vallées de l'Arc (Maurienne) et de l'Isère (Tarentaise). Il est limitrophe sur 14 kilomètres avec le parc national italien du Grand-Paradis. L'extraordinaire diversité de sa flore et de sa faune est due à une multiplicité des milieux : de la basse altitude (1280 m) à la haute altitude (3852 m), sur toutes les expositions et avec des caractéristiques physico-chimiques des sols. A la beauté alpine des paysages s'ajoute la richesse géologique de la Vanoise.

Les sentiers franchissent des cols faciles pour relier des vallées pastorales au pied des cimes altièrès et des glaciers étincelants. Depuis la

Préhistoire, l'homme a marqué son passage au coeur des montagnes et, dans un passé plus récent, les grandes vallées alpines ont été le théâtre de guerres transfrontalières qui ont laissé leurs stigmates. Les sociétés montagnardes ont également toujours fait preuve d'ingéniosité et de savoir-faire pour subvenir à leurs besoins dans ces milieux très contraignants : en témoignent les petits hameaux et habitats isolés du parc.

Pour en savoir plus, nous vous invitons à consulter le site du parc de la Vanoise : <http://www.vanoise-parcnational.fr>

Les parcs nationaux français

Ce sont des espaces exceptionnels pour leur patrimoine naturel, humain et paysager. Ces dix espaces protégés sont depuis 2017 rattachés à l'Agence française pour la biodiversité (AFB). De nombreux programmes transfrontaliers voient le jour avec les parcs des pays limitrophes, par exemple entre le parc de la Vanoise et celui du Grand-Paradis en Italie.

Ils ont trois grandes missions :

— Mission scientifique : un laboratoire de recherche, une veille écologique (inventaires, collectes, études...).

— Mission de sensibilisation du public : accueil des scolaires, espaces d'expositions, sensibilisation du grand public, supports pédagogiques.

— Mission de protection (réglementation de la zone centrale) : dans un souci de responsabilité vis-à-vis des zones traversées, nous vous demandons de respecter la réglementation en vigueur.

Réglementation des parcs nationaux :

Vous pouvez y marcher, courir, flâner, observer, écouter, sentir, toucher... Cependant, pour préserver les richesses du parc, vous devez respecter quelques règles :

— Ne pas amener de chien, même en laisse.

— Ne pas cueillir ou prélever de fleurs, de fruits, d'insectes ou de minéraux.

— Rempoter tous vos détritiques.

— Ne pas troubler la tranquillité des lieux la faune par des bruits, cris ou appareils sonores.

— Ne pas camper ou bivouaquer.

— Ne pas allumer de feux.

— Ne pas pratiquer le parapente ou autres sports aériens.

— Ne pas pratiquer le vélo tout terrain.

— Ne pas circuler avec des véhicules motorisés.

FORMALITES

Pour les ressortissants français, belges, luxembourgeois et suisses : carte nationale d'identité ou passeport valide, et couvrant la durée du séjour.

Pour les personnes majeures de nationalité française, les cartes nationales d'identité délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, même si elles présentent une date périmée ont, sans modification du document, une validité de 15 ans.

Les passeports doivent être en parfait état (pas de taches, agrafes, trombones, marques, déchirures...).

Vaccins

Vaccins obligatoires

Pas de vaccin obligatoire.

Vaccins conseillés

Nous vous recommandons fortement d'être à jour des vaccinations classiques : diphtérie-tétanos-poliomyélite +/-coqueluche, tuberculose, fièvre typhoïde, hépatites A et B.

Dentiste et médecin

Nous vous recommandons d'effectuer une visite de contrôle avant votre départ.

Consulter notre fiche conseils de guides : la vaccination.

Pour plus d'info : www.diplomatie.gouv.fr/ ou www.pasteur.fr/

CARTOGRAPHIE

IGN Didier-Richard n° 11 Vanoise.
TOP 25 n° 3534 OT Les 3 Vallées.

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr

SNCF : Tel : 0 892 35 35 35 ou <http://www.voyages-sncf.com>

CFF : trains suisses <http://www.sbb.ch/fr/>

Co-voiturage : www.covoiturage.fr www.123envoiture.com www.allostop.net

Site officiel du parc national de la Vanoise : www.vanoise.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend **les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex